



« Mais qu'est-ce donc que l'exécution capitale, sinon le plus prémédité des meurtres auquel aucun forfait criminel, si calculé soit-il, ne peut être comparé. »

**Albert Camus.**  
Extrait de  
*Réflexions  
sur la guillotine*



## QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 2000, Ensemble contre la peine de mort - ECPM, association loi 1901 - forte de son équipe de salariés, conseil d'administration, bénévoles, militants, a pour objet d'organiser et/ou soutenir tout type d'action en France et à l'international qui permettent de lutter contre la peine de mort dans le monde, de promouvoir son abolition universelle et, plus largement, d'œuvrer en faveur des droits de l'homme et des libertés fondamentales. ECPM est membre fondateur de la Coalition mondiale contre la peine de mort et créateur et organisateur des Congrès mondiaux contre la peine de mort.

## NOTRE VISION

Nous croyons en un monde qui soit conscient de l'inutilité de la peine capitale dans le système pénal et de la barbarie qu'elle fait naître et entretient dans la société d'autre part.

Nous croyons en un monde qui saura renoncer à une vision radicale et erronée du principe même de justice et, qui, du citoyen au politique en passant par les magistrats ou les religieux, saura dire Ensemble Non à la peine de mort !

## NOTRE MISSION

Notre mission est de rassembler, fédérer, renforcer l'ensemble des acteurs - société civile engagée sur le terrain des droits de l'homme, parlementaires, politiques, professions juridiques... - et d'œuvrer pour un changement politique en vue d'aboutir, localement et globalement, à l'abolition de la peine de mort. Enfin, nous considérons que, dans les pays rétentionnistes comme abolitionnistes, la mission de sensibilisation et d'éducation du plus grand nombre à l'abolition est au cœur à notre action.

## NOS VALEURS

Travailler ensemble, au service de l'humain et pour une action audacieuse vers l'abolition universelle.

— **ENSEMBLE** Comme l'exprime son nom, ECPM considère comme fondamental que l'intégralité de ses actions soient mises en œuvre avec et par les acteurs locaux directement concernés, au nom et au service de l'intérêt collectif.

— **HUMAIN** La vie humaine est une valeur universelle et le respect de sa dignité, transcende toutes les spécificités culturelles et religieuses.

— **JUSTICE** Le premier des droits de l'homme est le droit de vivre dignement et passe par l'égalité de tous devant la loi. L'abolition universelle passe par la reconnaissance d'une justice universelle.

— **ENGAGEMENT** ECPM considère que la transformation de l'ensemble des sociétés vers un plus grand respect de la dignité humaine est possible. L'association s'engage à agir en toute neutralité et indépendance des États, groupes sociaux, politiques et autorités morales.

— **AUDACE** ECPM met au cœur de son action la capacité collective à innover, à prendre des risques, et à préserver sa réactivité et son dynamisme en toute liberté dans le combat contre la peine de mort.